

M. Michel Champagne (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, il me fait plaisir d'entendre mon collègue d'Ottawa—Vanier (M. Gauthier) parler sur un ton aussi revendicateur. On se serait cru en période électorale, on aurait cru entendre un discours qu'il a l'habitude de faire, sauf, monsieur le Président, premièrement, que si je prends la parole, c'est parce que le président du Conseil du Trésor (M. de Cotret) m'a demandé de le faire. Je ne ferai pas mon discours en anglais, quoi que le député de Ottawa—Vanier (M. Gauthier) puisse penser à ce sujet-là.

Une chose est certaine, monsieur le Président, je pense qu'avec l'expérience qu'a acquise le député de Ottawa—Vanier au cours des dernières années dans cette Chambre des communes, il devrait savoir que la réglementation passe par le Conseil du Trésor. C'est le président du Conseil du Trésor qui a à trancher la question. On a une foule de rapports.

Le député de Ottawa—Vanier nous disait tout à l'heure qu'il y avait des rapports internes qui disaient ceci ou cela. On sait très bien qu'il y a une foule de rapports qui entrent dans les bureaux tous les jours, autant à l'époque des libéraux que des conservateurs. De grâce, monsieur le Président, je demanderais au député de Ottawa—Vanier de cesser de mettre la question au niveau des partis politiques, mais de regarder la réalité et l'application de la loi comme elle se fait à l'heure actuelle.

La loi dit ceci: C'est le président du Conseil du Trésor, c'est lui qui va décider de ce qui sera bon ou de ce qui ne sera pas bon au niveau des langues officielles. Mais lorsque le président du Conseil du Trésor s'est levé à la Chambre et qu'il a répondu à notre honorable député de Ottawa—Vanier, il lui a laissé clairement entendre qu'il n'était pas d'accord sur le document qui avait été déposé par la Gendarmerie royale du Canada. Pas d'accord, monsieur le Président, cela veut dire que le document que la GRC a déposé n'est pas bon pour lui. Je pense qu'il y a des minimums à respecter. On respecte la Constitution, on respecte le principe même du bilinguisme au Canada. Et le député de Ottawa—Vanier qui a toujours défendu avec honneur et ferveur devrait plutôt se lever et remercier le président du Conseil du Trésor de ses efforts pour garder le bilinguisme et l'améliorer.

Mais vous savez, monsieur le Président, qu'on ne peut pas tout faire du jour au lendemain. On ne peut pas tout faire lorsqu'on n'a été élu que depuis deux ans. Pourtant lorsque j'entends parler mon honorable collègue d'en face, ils ont été là pendant 20 ans, je me pose de sérieuses questions quant à l'intégrité même du devoir à accomplir parce qu'ils auraient eu 20 ans pour améliorer les normes, pour renforcer les politiques, et on se rend compte qu'aujourd'hui, après 20 ans, ils n'ont rien fait, et c'est nous, en tant que gouvernement responsable, qui devons prendre les mesures pour améliorer le français, pour améliorer le bilinguisme au niveau du pays.

L'Ajournement

• (1805)

[Traduction]

LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL—A) LA RÉPARTITION DES DÉPENSES. B) LES DISPARITÉS RÉGIONALES—ON DEMANDE UNE NOUVELLE POLITIQUE

M. Dave Dingwall (Cape Breton—Richmond-Est): Monsieur le Président, lundi dernier, j'ai posé une question au ministre de l'Expansion industrielle régionale (M. Côté) concernant des commentaires faits par le négociateur en chef du Canada dans les négociations commerciales bilatérales avec les États-Unis. M. Reisman a déclaré que le Canada ne peut pas s'attendre à pouvoir continuer à subventionner certains secteurs industriels s'il veut échapper aux effets des lois commerciales américaines.

J'ai posé cette question au ministre parce qu'elle concerne les politiques nationales nécessaires pour assurer la viabilité et le développement économique de certaines régions du pays. Le ministre a préféré ne pas répondre, ce que je déplore sincèrement. Ma déception n'a fait qu'augmenter les jours suivants quand j'ai constaté que des engagements antérieurs empêchaient la ministre du Commerce extérieur (M^{lle} Carney), d'être à la Chambre pour entendre ma question, comme je l'avais espéré.

Les Canadiens doivent absolument comprendre les effets des déclarations du négociateur en chef pour le Canada. Il ne parle pas de l'examen des politiques de développement économique régional. Il parle de concessions importantes concernant les subventions versées à certains secteurs au Canada.

Nous ignorons s'il y aura des concessions importantes concernant l'aide au transport maritime. Nous ne savons pas si le gouvernement actuel se prépare à faire des concessions importantes sur le transport des céréales de l'Ouest. Nous ne savons pas si le gouvernement a l'intention de mettre fin à l'aide aux petites entreprises ou aux producteurs de produits primaires. Le ministre et le gouvernement devraient profiter de toutes les occasions pour expliquer aux Canadiens le sens intégral de leurs déclarations. Autrement, l'effet sur l'économie nationale pourrait être extrêmement négatif.

• (1810)

En particulier, monsieur le Président, j'attire votre attention sur certaines des rêveries exposés dans le discours du trône d'il y a quelques mois. Il y a un paragraphe ou deux où l'on parle des disparités régionales. On peut y lire que le gouvernement va essayer de nouvelles solutions pour la région de l'Atlantique et celle de l'Ouest.

Il importe que les décideurs à l'échelon national nous fassent connaître exactement ce que contient l'enveloppe que l'on remettra aux Américains, si vous voulez, en échange des concessions qu'ils feront dans le cadre de ces négociations bilatérales. Je pense que les Canadiens, des gens collectivement fort raisonnables, répondraient de façon raisonnée et objective si le gouvernement jugeait bon d'élaborer quelque peu sur les détails dont parle Simon Reisman.